



# Le Voltigeur



Juin 2014  
numéro 1  
ISSN 1712-9648

*Bulletin de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly*

## PAROLE DE PRÉSIDENT

*Le Voltigeur* vous parvient en sa première édition de 2014 pour saluer le printemps tardif. Hein ! Quel printemps ? Y a-t-il eu un printemps ?

La muse de l'Histoire a été bien inspirée de déléguer comme administrateurs de votre Société d'histoire des personnes assidues et passionnées. Votre conseil comprend neuf directeurs en 2014. Je nomme: Jean Beau-regard, François Gloutnay, secrétaire, Paul-Henri Hudon, président, Claude Leblanc, Andrée Mercier, José Mongeau, vice-président, Raymond Ostiguy, Jean Pouliot, Pierre Turcotte, trésorier. Nous souhaitons qu'une femme occupe le siège vacant, pour porter à dix notre plein conseil. Oui. Que la rive droite du Richelieu, St-Mathias et Richelieu, soit mieux représentée dans notre état-major. C'est une invitation.

En poste depuis un an, votre trésorier, Pierre Turcotte surveille étroitement la gestion de vos actifs. Il a instauré un mode expéditif de paiement des factures par voie électronique. Il veille sur nos épargnes. Il gère les achats, les ventes en consignation. Il perçoit les cotisations annuelles. Il produit régulièrement devant le Conseil un bilan détaillé de nos affaires. Merci, M. Turcotte. (PHH)

## PERCY-W. FOY

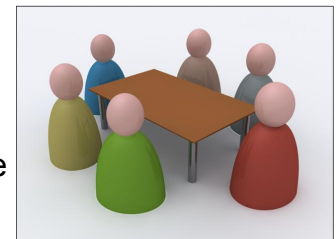
Les quatre études historiques présentées au concours de la Fondation Percy-W. Foy,

cuvée 2013, ont été évaluées par le jury. Les prix ont été dévoilés ce dimanche, 1er juin 2014 à St-Bruno.

Les deux auteurs de Chambly se sont mérité chacun une mention honorable. Raymond J. Ostiguy, première mention d'honneur, pour une recherche de 167 pages intitulée *Louis-Joseph Papineau, député de Kent (1808-1814)*. La seconde mention honorable est attribuée à Paul-Henri Hudon pour un essai de 105 pages sous le titre de *Nos ancêtres et les risques: l'enfance, le mariage, les maladies, la vieillesse, la mort*. Une somme de 1 300\$ a été partagée entre les quatre participants. Les deux autres méritants proviennent de la Société d'histoire de Beloeil, Mont-St-Hilaire, soit Pierre Lambert et Pierre Gadbois. (PHH)

## NOS HEURES D'OUVERTURE

En prenant rendez-vous par courriel ou par téléphone, nous sommes heureux de vous recevoir à toute heure de la semaine, à la Maison



de l'histoire, 2445, avenue Bourgogne. Particulièrement cet été entre le 21 juin et le 7 septembre. Nous avons fait le choix d'ouvrir officiellement nos portes trois après-midi, soit les lundis, mercredis et vendredis entre 13 h 30 et 17 h. Téléphone : 450 658-2666.

Nous observons que les visiteurs communiquent de plus en plus par courriel pour des

demandes, des achats, des recherches, des rendez-vous.  
(shsc@societehistoirechambly.org) (PHH)

### **QUOI DE NEUF CHEZ CLIO?**

Le 350e anniversaire de la fondation de Chambly (1665) sera-t-il commémoré en 2015? Le régiment de Carignan-Salière vient ici construire le fort St-Louis et le fort Ste-Thérèse, avant d'entreprendre un raid chez les tribus iroquoises. Depuis cette année 1665, des habitants commencent un défrichage encore timide, se marient et ont des enfants sur notre sol.

Six conférenciers émérites devraient nous entretenir de cette époque glorieuse. Trois de ces communications seraient produites sur le territoire de Carignan et trois à Chambly. Votre Société d'histoire s'associe aux municipalités pour coordonner ces commémorations. Nous sommes redevables à Jean Pouliot d'avoir initié ce projet dans Carignan. Merci, Jean. (PHH)

### **TROIS PERSONNAGES**

La muse de l'Histoire, Clio, nous a suggéré d'immortaliser trois personnages historiques d'envergure à Chambly. En vertu des articles 13 et 121 de la nouvelle loi sur le patrimoine culturel, loi 82, votre Société d'histoire demande à la municipalité de Chambly et au ministre de la Culture et des Communications d'engager les procédures afin de reconnaître comme personnage historique d'importance, Emma Lajeunesse dit *L'Albani* (1847-1930), Charles-Michel de Salaberry (1778-1829) et Melchior Hertel de Rouville (1748-1817). Une reconnaissance publique et une promotion au temple de la Renommée. C'est à suivre. (PHH)

### **DES BÉNÉVOLES TRÈS PRÉCIEUX**

Depuis quelques semaines, des bénévoles très actifs se dévouent discrètement à la Société d'histoire pour enrichir notre documentation et servir le public. Je salue Monique Gagnon, doyenne ponctuelle, Louise Couture, alerte et expéditive, Rolande Pouliot, méticuleuse et ordonnée, Maria De la Cruz-Dominguez, curieuse et dévouée, Jean-Philippe Pelletier, étudiant en histoire prometteur, Pierre Lachapelle, expert en informatique. (PHH)

### **EN CHANTIER**

Louise Couture est fort occupée à dresser une recension des sépultures. Elle déterre les morts à partir des registres numérisés des paroisses St-Joseph, de Très-Saint-Cœur-de-Marie, de St. Stephen, et nous produira sous peu un inventaire nécrologique de toutes les inhumations survenues dans les cimetières de cette paroisse. Grâce à Louise, la Société d'histoire disposera enfin d'un obituaire complet des trépassés (1665 à 1941), pour consultation et recherche. Ce sera un précieux document historique qui était attendu depuis longtemps. On pourra le consulter sous format Excel. Nous espérons le présenter aussi sous le format papier relié en deux ou trois ouvrages. Et quelle recherche très intense, très pointue! Chapeau, Louise !

Monique Gagnon poursuit l'index des noms de personnes dans les publications primées au concours de la Fondation Percy-W. Foy. Une habituée de la route !

Rolande Pouliot numérise discrètement, fidèlement, copieusement les coupures de presse. Elle constitue pour le futur une riche banque d'archives. Merci.

Maria De la Cruz Dominguez est occupée à transcrire en format document une copie numérisée du recensement de Chambly en 1901. Voilà encore un futur et précieux instrument de recherche pour les historiens, monté par une jeuneoureuse d'histoire. Ave, Maria.

Jean-Philippe Pelletier, jeune étudiant en histoire, déchiffre un imposant document historique, soit les 120 pages notariées de l'inventaire des biens du marchand Timothée Franchère (1791-1849) de St-Mathias. On souhaite en produire une brochure pour consultation. Bienvenue Jean-Philippe.

Geneviève Dupont, notre talentueuse archivist, s'active à traiter quelques vingt fonds récemment confiés à votre Société d'histoire. Un octroi de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, reçu en 2014, aide à nous procurer le matériel approprié, à numéroter et à classer chaque pièce. Notre logiciel Archi-Log et des répertoires permettent de repérer rapidement le document ou la photo que le visiteur réclame. (PHH)

## DES DONS DE LIVRES ET D'ARCHIVES

Ce printemps 2014, votre Société d'histoire s'est enrichie de quelques dépôts d'archives. Les maires André Gaudreau de Richelieu et Georges Florès de Chambly nous ont remis des précieux documents et des photos datant de leur mandat. François Gloutnay, toujours à l'affut des pièces rares issues de notre histoire, nous remet ponctuellement photos, objets et artefacts originaux recueillis sur eBay. En mai, nous avons reçu de Claudette Veilleux un don de 15 volumes et 13 cahiers; de Chantal Alexandre-Raiche une plan (1958) de la municipalité de Chambly et un lot de 21 photos (vers 1945) montrant la Marina Léveillée au temps des concours de pêche.

Germain Laplante nous a fait don de 6 volumes généalogiques. Denise Grégoire y est allée de 50 volumes et albums divers, près de 25 livres et un vingtaine de fascicules de bureautique. Merci à tous. (PHH)



## VOTRE SITE WEB

Je salue en votre nom François Gloutnay, l'opérateur émérite de notre vitrine historique sur le net. Sans faillir, chaque semaine, il émet dans la sphère cybernétique trois chroniques inédites destinées aux passionnés d'histoire. Des commentaires reçus nous confirment l'intérêt public de ces nouvelles. Vous pouvez les consulter à l'adresse :

[www.societehistoirechambly.org](http://www.societehistoirechambly.org). (PHH)

## LE CAHIER 38 DE LA SHSC

Une équipe, formée de Marielle Demers, Carole Fiset, Raymond Ostiguy et Paul-Henri Hudon, travaille intensément à la recherche et à l'écriture pour la publication du Cahier 38 à l'automne. Il portera le titre de *Le temps des meuniers et des moulins*. L'équipe espère localiser tous les moulins à farine de nos ancêtres, identifier les meuniers, explorer cette époque révolue. Le lecteur vivra une immersion dans ce monde disparu et folklorique des pouvoirs d'eau,

des grandes roues à godets et de production de la farine. (PHH)

## **PARLONS MAINTENANT DES VRAIES AFFAIRES, L'ÉCONOMIE**

Votre Société d'histoire est soucieuse, comme bien d'autres organismes, d'équilibrer son bilan annuel, souhaitant de préférence laisser un surplus. Or, ces deux dernières années, la chute de nos revenus a conduit à deux déficits budgétaires consécutifs. L'année 2014 en sera aussi une de *vaches maigres*. Votre conseil d'administration réfléchit à des mesures d'économie.

## **LA DISTRIBUTION DU VOLTIGEUR ET DU CAHIER ANNUEL**

La dernière hausse des frais de poste, sans oublier les précédentes, nous oblige à restreindre les envois postaux de plus en plus coûteux. Désormais, *Le Voltigeur* ne parviendra à la maison qu'en format numérique. Les collectionneurs de notre bulletin pourront cependant s'en procurer une copie personnelle à notre maison de l'histoire, 2445, avenue Bourgogne.

Il en coûte près de 3\$ pour poster chaque *Cahier d'histoire* annuel à l'adresse de nos 160 membres. MM. Pierre Turcotte et Paul-Henri Hudon ont fait une distribution à domicile du dernier *Cahier*, *Le temps des paroissiens*. Il est souhaitable que des bénévoles se partagent la livraison à domicile de nos publications. Offrez vos services. Les membres éloignés continueront de recevoir par la poste royale leur *Cahier d'histoire*.

## **LA CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Aussi, la charge de travail est lourde pour préparer notre assemblée annuelle des

membres. Plusieurs rapports à préparer, à photocopier et à brocher; les bulletins de candidature contresignés, la préparation d'un envoi postal de plus ou moins 160 convocations à poster dans les délais, bref beaucoup de travail préparatoire, une très faible assistance, et finalement un gaspillage de papiers.

Votre conseil d'administration réfléchit à une invitation par voie électronique ou par appel téléphonique, à la remise des documents d'assemblée (ordre du jour, procès-verbaux, rapports et bilan financier, bulletins de candidature) sur place aux membres présents seulement. Sur demande d'un membre, des copies pourraient être obtenues à l'adresse de votre Société d'histoire.

En somme, votre Société d'histoire veut épargner, temps, papier, sur-travail, timbres-poste, enveloppes, etc. (PHH)

## **SAINT-OLIVIER – LITIGE DU TERRAIN DE L'ÉGLISE**

Peu de temps après son arrivée à la Pointe Olivier (Saint-Mathias) à l'automne de 1807, le troisième curé de la paroisse, Louis-Amable Prévost, veut expulser Pierre Paré qui a construit une maison sur la terre de l'église concédée en 1739. Or, Paré rend d'immenses services à sa communauté.

L'ancien curé, Pierre Robitaille, vient à l'aide de Paré en se rendant à Saint-Olivier, le 29 mars 1808, pour signer cette déclaration : *Lorsque que je suis entré dans la paroisse de St. Olivier [1798] j'ai trouvé Louis Truteau bâti sur un Coteau près du presbytère et le dit Truteau se trouvant surchargé des paroissiens qui se retiraient chez lui les jours d'office, s'est retiré chez lui sur ses*



*terres. Ensuite trouvant qu'il était incom-  
mode pour moi de donner à coucher aux  
gens qui venaient de loin la veille de gran-  
des fêtes, j'ai permis à plusieurs de faire de  
petites maisons sur le terrain de l'Église à  
condition qu'ils recevraient les enfants du  
Catéchisme qui voudraient se retirer chez  
eux.*

Pierre Paré fut l'un de ces paroissiens au-  
torisé à construire une petite maison sur le  
terrain de l'église vers 1800 ou 1801. Mal-  
gré cette explication, Prévost insiste pour  
que Paré enlève sa maison et retourne la  
terre à la paroisse. Puis c'est au tour des  
notables de la paroisse de venir au secours  
de Paré en signant un certificat du 23 avril  
1808 préparé par le notaire du lieu, Fran-  
çois M. Pétrimoulx. Ces notable sont :  
Pierre Ostiguy, capitaine, marguillier, Char-  
les Macé, marguillier, François Vigeant,  
marguillier, François Béique, marguillier,  
François Macé, marguillier, François Meu-  
nier, marguillier, Pierre Peullier, marguillier,  
Pierre Alix, François Nadeau, Louis Na-  
daux père, M.C. Gilbert père, Albert Macé  
et Simon Fraser. Voici leur témoignage :

*Nous connaissons Pierre Paré & Jo-  
seph[e] Letourneau de la dite pa-  
roisse pour des personnes de bonne  
conduite, que nous avons pleine  
connaissance qu'ils ont fait leur ba-  
tisse et établissement où ils sont ac-  
tuellement près l'église de la dite pa-  
roisse, du consentement de Messire  
Robitaille p<sup>tre</sup> et curé de la dite pa-  
roisse alors, et avec approbation de  
la majeure partie de la dite paroisse,  
que leur établissement loin d'être  
nuisible au public parait être d'une  
grande utilité à la paroisse au cas de  
feu et pour retirer chez eux les en-  
fants (sic) du catéchisme et autres  
paroissiens dans le besoin en foi de*

*quoi nous avons donné le present  
pour servir ce que de droit.*

Malgré ces interventions, l'intraitable curé  
Prévost insiste pour procéder. L'avocat Jo-  
seph Bédard intente une poursuite en son  
nom à la Cour du banc du roi le 1<sup>er</sup> juin  
1808 (cause no 97). M<sup>e</sup> Narcisse Panet re-  
présente le défendeur Paré jusqu'à son dé-  
cès en octobre 1810. M<sup>e</sup> Janvier-Domtil La-  
croix prendra la relève. Rien de conséquent  
ne se passe pendant trois ans. Cependant,  
le 1<sup>er</sup> avril 1811, M<sup>e</sup> Bédard présente à la  
cour une déclaration de novo (A) qui réac-  
tive le procès. On insiste pour qu'en huit  
jours le défendeur [Paré] rende la terre à la  
paroisse et enlève clôtures et bâtisses,  
Prévost textant qu'il y a déjà dans le pres-  
bytère un appartement à l'usage des pa-  
roissiens qui viennent à l'église les diman-  
ches et journées de fêtes.

M<sup>e</sup> Lacroix répond à la cour le 15 mai 1811.  
Dans sa défense (document B), il plaide  
que le défendeur avait bâti avec la permis-  
sion du curé Robitaille et qu'il avait et conti-  
nuait de satisfaire les conditions de cette  
permission. Les vraies procédures s'en-  
clenchent le 1<sup>er</sup> octobre 1811, mais il y aura  
sept autres interventions devant la cour par  
les avocats des deux partis avant qu'un ju-  
gement ne soit finalement rendu, le vendre-  
di 19 juin 1812.

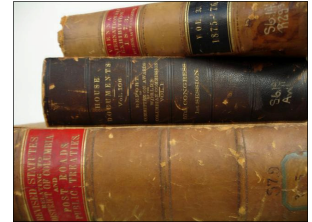
Au cours des vacances de la cour du mois  
de mars 1812, on récolte les dépositions de  
quatre témoins pour le demandeur [le  
curé], y compris celle de Pierre Ostiguy dit  
Domingue, et celle du notaire Pétrimoulx  
pour le défendeur [Paré]. Ostiguy, capitaine  
de milice et ancien marguillier, né à la  
Pointe Olivier le 28 septembre 1757, âgé  
de 55 ans, fait sa déposition sous serment  
devant la cour le 20 mars. Depuis son âge  
de connaissance, plus de 40 ans, il connaît

la terre en question a été en possession des cures desservant la paroisse de Saint-Olivier et que l'emplacement du défendeur (d'environ un demi arpent en superficie) est renfermé dans les limites de cette terre. Il confirme qu'il y a un appartement dans le presbytère pour l'usage des paroissiens qui viennent à l'Église les dimanches et fêtes. Jusque-là, son témoignage soutient la cause de Prévost. Cependant, questionné par l'avocat Lacroix, et malgré les objections de la part du demandeur, son témoignage tourne en faveur de Paré.

Il explique que le défendeur avait bâti sa maison à la vue de Messire Robitaille qui avait lui même séparé le terrain et fait les clôtures entre ce morceau de terre et le terrain de l'Église pendant qu'il était curé. Tant qu'à la construction, le curé avait *cogné la première cheville* et le témoin avait également aidé à bâtir la maison. Ostiguy témoigne que Paré lui avait demandé après la sommation du procès *de novo* de prier Prévost de lui permettre d'enlever les bâtiments et de le laisser jouir du terrain en payant loyer. Ce que Prévost *ne voulait pas*, [disant] *qu'il avait besoin du bois des batiments pour batir une grange*. Ostiguy continue : [et ce] *malgré les représentations que lui fit le déposant que le défendeur avait beaucoup travaillé pour faire les batisses & que c'était son salaire, que lors que le défendeur a été mis sur ce terrain par Mess. Robitaille, ce morceau de terre était en fredoches & de mauvaise tenue, & que le Curé de la Paroisse n'en retirait aucun profit*.

Pour en conclure, le témoin ajoute : *que le défendeur et sa femme sont d'une grande utilité aux Paroissiens, et retirent les enfants qui viennent pour la 1<sup>ère</sup> Communion, et les vieillards et infirmes et les logent, les couchent, et souvent les nourrissent, et les*

*instruisent les enfants pour la 1<sup>ère</sup> Communion. Qu'à la connaissance du déposant, le demandeur envoy lui même les enfants et vieillards chez le défendeur. ... que les défendeurs sont des sexagenaires et ont toujours été d'une bonne conduite et même d'exemple; que les défendeurs ont tout mis ce qu'ils avaient sur cet emplacement, et s'ils étaient obligé d'en partir, ils se trouveraient sur la paille, et ca serait bien tort à la Paroisse.*



Finalement, questionné sous objection, Ostiguy confirme que le curé occupe habituellement la salle réservée dans le presbytère pour les habitants, ce qui a sans doute mis le curé Prévost en diable contre lui. Ce témoignage s'explique t-il par le fait que Pierre Ostiguy était à la fois capitaine de milice et né sous le signe de la balance?

Le même jour, c'est au tour du notaire Pétrimoux, âgé de 40 ans, de se faire assermenter par la cour et de faire sa déposition pour la défense. Il confirme les données de Pierre Ostiguy et de Pierre Robitaille. Il confirme également avoir préparé le certificat des notables d'avril 1808, signé en sa présence.

Le mardi 16 juin 1812, la cause est plaidée par les deux avocats devant le juge en chef Monk et les juges Panet, Ogden et Reid, qui rendent un jugement en faveur de Paré en rejetant la demande avec dépens. Néanmoins, la cour ordonne que le demandeur ou ses successeurs, après le décès du défendeur et de sa femme, pourrait entrer en possession de la maison et de l'emplacement et en jouir comme dans la concession de 1739.

Toujours mécontent des résultats, en juillet 1812 le curé Prévost décide d'aller en appel du jugement. Au mois de septembre, une série de 21 documents produits devant la Cour du banc du roi (y compris ceux mentionnés ci-haut) et une transcription des 14 entrées des procès-verbaux sont déposés dans la nouvelle cause en appel.

Rappelons que le 18 juin 1812, les États-Unis avaient déclaré la guerre à l'Angleterre. À l'automne de 1812 les principaux personnages de cette histoire étaient préoccupés à d'autres choses. Le curé Robitaille avait été nommé aumônier des bataillons de milice d'élite. Les avocats Bédard et Lacroix était capitaines de compagnies du 5<sup>e</sup> bataillon de la milice incorporée. Pierre Ostiguy, toujours capitaine de milice à la Pointe Olivier, voyait son rôle militaire considérablement augmenté à cause de la guerre.

L'appel du curé Prévost est déclaré *abandonné* sur motion de l'avocat pour Paré le samedi 16 janvier 1813. L'avocat Lacroix à cette époque est en quartiers d'hiver à Montréal avec sa compagnie. L'appel est renvoyé avec dépens, l'appelant n'ayant produit les raisons pour soutenir sa cause à l'intérieur du délais fixé par les règles de la cour. Le curé Prévost sera remplacé à la fin août 1816 par le curé Pierre Consigny.

Raymond J. Ostiguy

### L'ARTISTE PALMIERI A TENU HÔTEL À CHAMBLY

*L'hôtel Chez Palmieri*, à Chambly-Canton, nommé aussi *hôtel Janelle* et *hôtel Monaco*, était connu des usagers, au 2562, avenue Bourgogne, voisin de La Maison Bleue.

### NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



**Desjardins**

Caisse Richelieu–Saint-Mathias



**Desjardins**

Caisse populaire  
du Bassin-de-Chambly



Cet artiste a laissé quelque souvenir dans la tradition théâtrale de Montréal, ayant été en quelque sorte un audacieux pionnier dans les arts de la scène. En quittant Chambly en 1946, *Palmieri* (pseudonyme de Joseph-Serge Archambault) laisse

cette lettre, adressée au maire de l'époque, Armand Auclair, et publiée dans un hebdomadaire local:

«N'ayant pu saluer personne, à cause de mon départ précipité de Chambly-Canton, me serait-il permis de vous expédier la présente qui sera chargée de vous offrir, à vous personnellement, à MM. les conseillers, à toute la population de Chambly, l'expression de mes respectueux hommages et la reconnaissance profonde que j'éprouve envers tous ceux au milieu desquels j'ai vécu pendant vingt et un ans. En vous quittant tous, j'emporte avec moi au plus intime de mon âme, un grand et beau souvenir, celui d'une population affable et bonne qui a toujours eu pour moi, une grande et sincère amitié. À toute la population de Chambly, j'offre en en les exprimant avec mon cœur, mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.»

Le journal ajoute: «À M. J. S. Archambault, l'ancien propriétaire de l'auberge *Chez Palmieri*, le prestigieux artiste dramatique qui faisait pleurer les foules par son feu sincère et émouvant, le talentueux directeur de nombreuses troupes et théâtres de Montréal, le parfait gentilhomme, l'auteur de l'intéressant volume: *Mes souvenirs de théâtre*, la population de Chambly-Canton offre ses vœux de bonheur dans sa paisible retraite et conserve de lui un souvenir ému».

Paul-Henri Hudon

Photo: *fonds Conrad-Beauvais*, P011P221. Identifié par M. Beauvais, comme étant Joseph-Serge Archambault.

Sources:  
Journal *L'Album Universel*.

## LE VOLTIGEUR

*Le Voltigeur* est publié trois fois par année, soit en février, en juin et en octobre.

Commentaires, questions et propositions d'articles sont bienvenus. N'hésitez pas à écrire à l'adresse électronique de la SHSC avant le premier de chacun de ces mois.  
**shsc@societehistoirechambly.org**

### Rédaction:

Louise Chevrier, François Gloutnay, Paul-Henri Hudon, Raymond Ostiguy.

**Révision:** Paul-Henri Hudon.

**Diffusion:** Pierre Turcotte.

ISSN 1712-9648

## NOS COORDONNÉES

**Société d'histoire  
de la seigneurie de Chambly**  
2445, rue Bourgogne, C.P. 142  
Chambly (Québec) J3L 4B1  
**shsc@societehistoirechambly.org**  
**www.societehistoirechambly.org**  
450 658-2666

La *Société d'histoire de la seigneurie de Chambly* (SHSC) est membre de la *Fédération Histoire Québec* et de la *Société d'histoire de la Vallée du Richelieu*.